



La Gazette met les gaz sur le secteur de l'info et des sports

Fumer ou dépérir il faut choisir !

Travailler à la télé est une passion dévorante, captivante et cruelle dont on a du mal à se défaire. Ce métier on ne l'a pas choisi par hasard. On l'a chevillé au corps. Il nous prend la tête, nous coule dans les veines. Pas question de décrocher même quand on est si mal traités juste bons à réaliser des micros-trottoirs ou des bouts de sujets sans queue ni tête.

Pour revivre ce frisson du départ en mission, des projets de reportages qui foisonnent, certains ont choisi de replonger. Bien décidés à signer leur come-back à l'antenne.

Ils ont le feu sacré pour la télé. C'est pour elle qu'ils ont recommencé... à fumer !

Munis de leurs paquets barrés d'avertissements sanitaires effrayants, les voilà partis de bon matin vers leur destin.

À l'heure de la pause cigarette, c'est le moment propice pour tenter sa chance. Au milieu des nuages des vapoteuses, il est là comme prévu, en chair et en os : le rédacteur en chef du 20h semaine.

Dans le patio réservé aux fumeurs, il consulte tel un maître de philosophie avec ses disciples. Il instaure un dialogue, avide d'idées nouvelles, à l'écoute.

Alors tout suffoquant et blême, il faut se résoudre à gagner ce septième ciel. Un sujet contre une taff, et pourquoi pas une série d'interviews pour la présidentielle contre un séjour prolongé en apnée ?

Les plus motivés gagneront leur sésame au 20h. Nul doute que les voix des JT de l'année 2026-2027 auront ce timbre si particulier propre aux fumeurs : mi-rauque mi-grave.

Tous en conviennent, il faut savoir prendre des risques pour sauver sa vie... professionnelle !

Ce mois-ci dans la Gazette :

- Clap de fin pour « Dimanche en politique »
- Amplitudes horaires à franceinfo : trop c'est trop !
- L'unité magazines : un club très fermé
- Comité salaires : un acharnement qui interroge
- Montage : des salariés pas tous logés à la même enseigne
- Agressions sur le terrain, des lendemains qui déchantent

- TVU packs et Aviwest sur le dos : qui se soucie de la santé des équipes de reportage ?

...

Bonne lecture !

Instance de proximité INFO/SPORT du jeudi 16 juillet 2026

Membres de la DRH : Julien Duperray, Elsa Margout, Nicolas Marut

Membres de la Direction des Reportages et des Moyens de l'info : Olivier Martinez, Muriel Bajard-Buono

Membres de la DRH : Frédéric Debains, Thibault-Alexander Collonniers

Représentante de proximité CGT : Cécile Laronce

Rédaction nationale

- Clap de fin pour « Dimanche en politique »

Le 5 juillet l'émission « Dimanche en politique » diffusée sur France 3 s'est arrêtée à la rédaction nationale. La méthode selon nous est brutale. L'équipe du magazine, composée de 4 personnes, a été convoquée le 25 juin et mise devant le fait accompli. Après 15 ans d'émission, pourquoi supprimer ce rendez-vous phare des émissions politiques dominicales, suivi en moyenne par un million de téléspectateurs en audience cumulée à moins d'un an de la Présidentielle c'est un très mauvais signal envoyé aux citoyens. L'équipe est réputée pour son sérieux et son professionnalisme. Pourquoi ce choix ? Que vont devenir les 4 salariés de l'émission ?

La directrice des magazines parle de vie normale des émissions de télévision qui naissent, puis un jour disparaissent. Elle ajoute que l'arrêt d'une émission n'est jamais une décision facile.

Elle évoque un certain nombre de réorganisations : les magazines « C à vous », « C dans l'air », « C ce soir », « C politique », « Quelle époque » et « Hugo décrypte » ont été rassemblés au sein de la direction de l'info et des magazines pour des questions de cohérence. Les conseillers de programmes qui travaillaient sur ces émissions ont eux aussi rejoint la direction de l'info. Une adjointe revient à l'info et sera l'adjointe de la directrice.

Selon la directrice, il n'y a pas de mauvais signal envoyé. Il y a même une nouvelle émission, créée sur France 3 et présentée par Carole Gaessler, qui va démarrer fin septembre début octobre. Elle ira à la rencontre des Français dans une ville donnée, et ensemble ils interpellent directement les candidats à l'élection présidentielle.

Quant aux salariés de « Dimanche en politique » voici leurs nouvelles affectations : Francis Letellier va incarner un rendez-vous politique important, puisqu'il va présenter les « 4 vérités » à partir de la rentrée du lundi au vendredi diffusé dans Télématin. Les 4 autres salariés, dont le réalisateur, ont tous reçu une proposition. Trois vont travailler sur le

nouveau magazine politique diffusé le dimanche sur France 2. Quant à la rédactrice en chef, elle doit choisir entre le magazine politique de France 2 ou celui de France 3.

- Service politique : des méthodes de management importées de BFM ?

Au service politique règne la dure loi du casting avec des journalistes écartés de l'antenne. Il faut être dans les petits papiers de la direction pour être promu et faire de l'antenne. Peut-on savoir pourquoi des journalistes chevronnés seniors qui ont fait leurs preuves se retrouvent privés du suivi des meetings et des candidats ? Ces méthodes sont indignes d'une rédaction de service public et nous n'aurons de cesse de dénoncer ces méthodes.

Le directeur de la rédaction distingue l'antenne des reportages. Il indique que les directs c'est pour franceinfo. Le service a été organisé par la nouvelle directrice du service. Il y a plusieurs journalistes par pôle.

Quand les RP demandent sur quels partis politiques les journalistes de ce petit service vont travailler pour la Présidentielle, le directeur assure avoir un trou de mémoire.

Les RP insistent : être une femme, senior et ex-France 3 au service politique relève du parcours du combattant.

- L'unité magazines : un club très fermé

Des journalistes de la rédaction nationale, ex-France 3, ex-France 2 et des franceinfo, ont du talent et demandent chaque année à évoluer professionnellement. Ils candidatent à des postes, écrivent des projets éditoriaux, demandent à intégrer l'équipe des magazines, mais se heurtent à un mur de refus.

Peut-on connaître la liste des journalistes qui vont intégrer les équipes de magazines à la rentrée de septembre ? Qui rentre et qui sort pour « Envoyé spécial », « Complément d'Enquête » et « Nous les européens » ?

La directrice des magazines s'agace ! Il n'existe pas d'ex-France 3 ou d'ex-France 2. Elle dit ne pas mettre d'étiquette sur les journalistes. Elle déclare : *« Ceux qui travaillent aux mag sont expérimentés et compétents. Il y a des journalistes affectés aux magazines et on ne peut pas les forcer à quitter leur poste. »*

Elle annonce 2 détachements renouvelés pour « Envoyé spécial ». Dans l'équipe de « Complément d'enquête » pas de changement. Quelques détachements ponctuels sur « Nous les européens ».

Les RP s'interrogent : Les journalistes qui rentrent dans les magazines occupent-ils des postes à vie ?

La directrice admet que par le passé il y avait des affectations et qu'il est donc compliqué de faire bouger ces salariés. Les nouveaux contrats que la direction fait signer sont rattachés à la direction de l'info. Quand un journaliste quitte un magazine il est remplacé par une personne détachée.

Les RP regrettent que la directrice des magazines n'ait jamais pris, pendant toutes ces années, la mesure de la responsabilité qui lui incombe d'ouvrir les portes de la production de longs formats à davantage de talents. Alors que les journalistes des services sont en

proie à un quotidien ingrat en subissant de plein fouet la fermeture des JT, il est choquant de constater que la direction souscrit à la juxtaposition de deux mondes : avec d'un côté ceux qui signent les micros-trottoirs, et de l'autre ceux qui signent des enquêtes. Cette situation est malaisante. Il n'en déplaît à la directrice des magazines il existe plusieurs centaines de journalistes à la rédaction nationale et elle devrait faire l'effort intellectuel de s'intéresser aux projets des femmes et des hommes qui viennent frapper à sa porte.

- Comité salaires : un acharnement qui interroge

Certains journalistes de la rédaction nationale, dont plusieurs ex-France 3, n'ont obtenu aucune mesure individuelle ces dernières années, certains depuis 2019. Les syndicats ont eu beau plaider leurs causes en comité salaire, la direction reste sourde à ces demandes. Pourquoi traiter aussi mal des salariés qui ne démeritent pas ? Les journalistes de la rédaction nationale exercent leur métier avec professionnalisme et pourtant la direction les écarte systématiquement des augmentations de salaire. Pourquoi un tel acharnement, source de souffrance pour les personnes concernées ?

Le DRH s'agace : Il ne veut pas entendre parler d'ex-France 2, d'ex-France 3 ou des régions. Il assure avoir répété à de multiples reprises que dans un contexte de budget limité, les propositions et arbitrages pour les mesures salariales se font sur l'engagement, les compétences, le savoir-être des salariés, et il n'existe pas d'automatisme pour les journalistes, hormis la prime d'ancienneté. Il revient aux chefs de service d'expliquer les raisons objectives sur l'absence de mesure salariale.

Les RP rappellent que le rapport Cédaset d'octobre 2025, résultat de l'enquête pour risque grave menée pendant six mois, est très clair. Il relève au sein de la rédaction nationale de FTV des disparités salariales entre les ex-France 2 et les ex-France 3, au détriment de ces derniers.

Pour le DRH le rapport Cédaset n'est pas une boussole, il n'existe selon lui aucune disparité salariale et affirme que la direction assume de ne pas payer tout le monde de la même manière.

Le directeur de la rédaction dit que des augmentations ont été données à des journalistes.

Les RP l'ont bien compris : le rapport Cédaset a pris la direction de la corbeille. Les salariés savent à quoi s'en tenir face à une direction décomplexée qui assume ouvertement l'instauration d'une rédaction à deux vitesses concernant les salaires et les conditions de travail. Journalistes, techniciens, administratifs, issus de France 2, France 3, franceinfo.fr, franceinfo TV, savent désormais sur qui compter s'ils veulent faire respecter leurs droits. La CGT ne les laissera pas tomber et fera appliquer la loi : à travail égal, salaire égal.

- Qui va diriger le service culture ?

La direction de l'information a décidé de « dissoudre » le service culture dans le service société. Ce service culture a toujours eu une existence propre, tant la matière est sensible. Elle requiert un carnet d'adresses exigeant.

Au CSE siège de juin la direction a déclaré « *qu'elle prévoit néanmoins de garder un encadrant spécialisé sur la culture, spécifiquement en charge de l'éditorial (agenda, événements à ne pas rater, définition des angles, carnet d'adresses).* »

Qui sera le N+1 de l'encadrant spécialisé de la culture, sachant qu'aucun chef et adjoint actuel du service société ne possède un tel carnet d'adresses ?

Le DRH intervient pour dire que le projet a été présenté en information-consultation aux élus du CSE. Une expertise a été votée par les élus et est en cours de réalisation par le cabinet Technologia.

Le directeur de la rédaction explique que le service culture a été intégré au service société pendant des années sur France 2 et sur France 3. L'idée est d'avoir une offre culturelle plus développée.

Les RP font remarquer que si on veut garder le carnet d'adresses, il faut continuer à produire.

- Organigramme des éditions de France 2 et des services

Peut-on connaître la liste des rédacteurs en chef et de leurs adjoints, des présentateurs et des jokers des 13h et 20h ?

Peut-on connaître la liste des chefs de service et de leurs adjoints en société, à la culture, à l'environnement, à l'économie, au pool, au service JRI, en politique ?

Le directeur de la rédaction consent à nous lâcher quelques informations : une rédactrice en chef adjointe (qui était aux opérations spéciales) arrive au 20h week-end. Elle remplace un adjoint qui part sur le nouveau format politique qui sera diffusé sur France 2 après le 20h semaine.

Ce nouveau format de 17 mn diffusé après le 20h mis en place pour la Présidentielle sera incarné par des visages de l'info. La parole sera donnée aux Français. Pour caler ce nouveau rendez-vous, 3 chefs passeront des coups de fil et iront sur le terrain pour suivre le tournage : un ancien rédacteur en chef de franceinfo et du 20h week-end, l'ancienne chef du service société, et le rédacteur en chef adjoint qui quitte le 20h week-end.

Enfin, le directeur de la rédaction déclare qu'il souhaite nommer deux nouveaux adjoints au service société. Il fait passer actuellement des entretiens. Il a déjà choisi un adjoint issu du service. Ils ou elles viendront épauler le tout nouveau chef du service société qui vient d'être nommé, jusqu'ici adjoint du service, et ancien du service des sports.

Les RP constatent que la direction n'a cessé de répéter qu'il n'y a plus d'argent et pourtant elle continue de nommer de nouveaux chefs. Les RP préféreraient que la direction embauche des CDD.

Par ailleurs pour le nouveau rendez-vous politique de 17 mn, les RP suggèrent de faire appel aussi aux rédacteurs du service dédié.

- Série d'été : la loi du casting

Combien de séries d'été sont tournées pour les JT de France 2 ? Qui sont les heureux élus parmi les rédacteurs et les JRI ?

Selon la Direction, les séries d'été sont réparties entre les bureaux étrangers, qui tournent « *Les plus beaux canyons* », et tous les services de la rédaction nationale. Il y a 5 séries d'été par JT.

Les RP notent un grand flou, un entre soi, et regrettent que les séries ne soient pas distribuées équitablement. Les chefs de France 2 feraient bien de s'inspirer des méthodes de la rédaction de France 3 où les séries d'été étaient annoncées lors de réunions de service ouvertes à tous.

- Agressions sur le terrain, des lendemains qui déchantent

Suite à l'agression d'une équipe de tournage à Grenoble en mai dernier, la direction peut-elle nous dire quelles sont les mesures envisagées pour protéger les journalistes, particulièrement dans les quartiers où il y a du trafic de drogue avec une violence inhérente ? Est-il envisageable, avec l'accord des journalistes, d'employer des agents de sécurité pour accompagner les équipes ?

La direction a porté plainte, tout comme les journalistes agressés à Grenoble.

Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait suite aux blessures dont a été victime un correspondant de Lyon en septembre lors d'une manifestation. En sait-on plus sur l'enquête concernant ces faits graves ?

Le directeur de la direction explique qu'en ce qui concerne l'équipe de Grenoble, il a été mis au courant rapidement et a pris contact avec la direction de la sécurité qui a porté plainte elle aussi. La direction assure prendre des nouvelles de l'équipe. Ils sont suivis. Quant à la protection sur ce type de tournage, la présence d'agents de sécurité n'est pas la solution selon la direction. Elle préfère que chaque intervention fasse préalablement l'objet de questionnements : Est-ce que ça vaut le coup d'y aller ? Est-ce qu'on ne prend pas des risques inconsidérés ? Dès qu'il y a des tensions il faut partir. En l'occurrence à Grenoble l'équipe a rebroussé chemin, mais c'était trop tard.

Les RP font remarquer que dès qu'on va dans une zone de trafic de drogue il y a un risque.

La direction précise que si la solution était de prendre un agent de sécurité comme pour certains matchs de foot ou des manifestations, elle le ferait. La direction participe à une réunion sécurité chaque semaine : elle regarde quelle équipe va partir sur un terrain à risque, à quelle heure, etc. Il y a de nombreux paramètres à prendre en compte, par exemple avec un agent de sécurité l'équipe se fait repérer immédiatement. Selon le directeur on peut aussi y aller sans caméra dans un premier temps. Ça dépend du terrain, de l'expérience de l'équipe, on doit s'adapter à chaque situation.

Quant au rédacteur blessé à Lyon en septembre, la précédente direction n'a pas porté plainte, car le journaliste aurait peut-être été blessé par les forces de l'ordre. Le journaliste garde des séquelles et il n'a pas repris le travail.

Les RP insistent pour que la direction s'empare de ce dossier. Le rédacteur de Lyon a besoin d'aide et de soutien, et les forces de l'ordre ne sont pas au-dessus des lois. Pour les autres journalistes des bureaux ce n'est pas un bon signal. Il ne faut pas laisser tomber ce collègue blessé dans l'exercice de son métier.

Le directeur de la rédaction assure qu'il est conscient du problème et qu'il va s'en emparer.

- Remplacement dans les bureaux de France 2

Pour faire des économies, la direction a décidé d'envoyer des journalistes titulaires de la rédaction parisienne pour des remplacements dans les bureaux de France 2. Est-ce sur la base du volontariat ?

N'allons-nous pas nous priver de CDD qui connaissent parfaitement le travail très particulier dans ces bureaux et qui pourraient à terme ne plus être disponibles quand on les sollicitera faute de contrats réguliers ? N'est-ce pas préjudiciable pour France Télévisions de se priver de leur professionnalisme couplé à une parfaite connaissance de leur région ?

Le directeur de la rédaction assure qu'il continue à signer des contrats de CDD dans toutes les régions. Des CDD et de jeunes journalistes en CDI de la rédaction nationale sont allés un mois à Poitiers ou à Montpellier au moment des incendies. Pour ces journalistes c'est enrichissant. Mais cela ne comble pas les besoins de remplacements des bureaux en région. La direction n'a forcé personne pour l'instant (et encore heureux, puisque ces remplacements doivent se faire sur la base du volontariat !). En principe la direction demande un remplacement par mois par service, la durée pouvant aller de deux jours à un mois.

- Quels moyens pour évoquer le climat dans les services ?

Les salariés de France Télévisions sont régulièrement pris à partie sur le rôle de l'audiovisuel public et son financement, particulièrement depuis la commission de l'Assemblée nationale et les propos de son rapporteur Charles Alloncle. Dans ce contexte, est-il opportun de diffuser un sujet qui fait la promotion des croisières MSC (JT de 20h du 16 juin) sans parler de son coût climatique ? La réputation de l'entreprise en pâtit : il suffit de lire les courriels reçus par le médiateur ces dernières semaines.

France Télévisions a pourtant une mission de service public, clairement édictée dans son cahier des charges. Comment la direction compte-t-elle garder le cap de cette mission essentielle, particulièrement dans les mois qui précèdent l'élection présidentielle ? Quels moyens entend-t-elle mobiliser pour rappeler tous les services à leurs obligations ?

Le directeur de la rédaction nationale rappelle qu'un service dédié à cette matière existe, avec un JT météo climat dédié à l'environnement, fabriqué par des journalistes spécialisés. C'est la seule et la meilleure réponse pour montrer l'intérêt de la rédaction pour le climat. La croisière, c'est une question éditoriale.

franceinfo TV

- Organigramme des éditions de franceinfo

Peut-on connaître la liste des rédacteurs et rédactrices en chef et de leurs adjoint·es, des présentateurs et présentatrices et des jokers des éditions de franceinfo TV ?

De nouvelles émissions vont-elles apparaître à la rentrée sur franceinfo ? Si oui elles seront animées par qui ?

Le directeur de franceinfo TV déclare que la grille est finalisée ; les incarnations ont été décidées. Quasiment tous les rédacteurs et rédactrices en chef ont été choisis. Il reste deux ou trois access à pourvoir avec un appel à candidatures interne à venir, notamment pour un·e rédacteur·trice en chef matinale week-end. Le directeur a prévu de faire une communication à la rédaction la semaine du 20 juillet, avec les horaires des tranches et les incarnations. La plupart des émissions sont conservées.

Le directeur précise qu'il a deux journalistes détachés du service politique qui travaillent sur franceinfo.

Deux journalistes spécialisés police justice détachés du pool.

franceinfo a dans sa rédaction plusieurs journalistes spécialisés en politique internationale. L'un de ces journalistes est promu, il aura un rôle de coordinateur de politique internationale. Il doit animer ce pôle de manière plus importante.

Quelques émissions vont se prolonger. La grille week-end doit devenir le miroir de la grille semaine. En année présidentielle il faut renforcer le week-end et offrir aux téléspectateurs une grille lisible.

L'émission « L'info s'éclaire », qualifiée de « *grand succès* » par le directeur, du lundi au vendredi continuera le samedi et le dimanche. La présentatrice qui intervenait le vendredi travaillera désormais aussi le week-end.

La principale nouveauté concerne le découpage de l'après-midi : harmonisation de la tranche 11h-17h consacrée en semaine et le week-end à l'actualité.

Autre changement : le soir le week-end.

Le samedi de 20h à 21h, place aux documentaires. Ces longs formats sont une vraie plus-value, une richesse. Le directeur se félicite de la capacité de ses équipes de réaliser des longs formats d'excellente qualité assez rapidement. Quand une actualité domine la semaine et qu'on sent que le moment de l'actu est le bon, on lance un long format. On se force à ne pas le lancer le lundi, c'est trop tôt. Exemple : l'incendie est en fabrication (le 16 juillet). Ces 26 mn selon le directeur n'ont rien à envier à ceux de BFM (Ligne rouge). Ils sont donc diffusés de 20h à 21h le samedi et ils peuvent être rediffusés 3 ou 4 fois le week-end. Et l'INA va aussi faire un long format par mois à partir de la rentrée jusqu'à début janvier. Le directeur précise qu'il est en train de procéder à un recrutement en interne pour suivre les longs formats.

La direction met fin à l'émission « Le pour et le contre », qui durait une heure, car elle pense que dans le créneau d'une chaîne info ce programme n'a pas sa place. La chaîne 16 va se recentrer sur le news avec une émission d'info de 21h à 23h qui sera incarnée par la présentatrice qui animait « Le pour et le contre ».

Les RP souhaitent savoir si ces documentaires sont tournés par les JRI de la société de production French Live ?

Le directeur assure que ces documentaires sont tournés par et avec les équipes de FTV.

- JRI et directs sur franceinfo

On nous explique que les JRI partent en mission pour franceinfo afin de faire des directs et des sujets. La réalité est tout autre. Certains ne font que des directs, comme à Doha ou sur l'affaire Lyhanna, d'autres enchaînent le métier d'OPV pour les directs et JRI pour les sujets.

On se pose des questions sur l'utilisation des ressources en interne. **La CGT souligne** que les OPV peuvent faire de l'incarnation, et les équipes de la Vidéo Mobile (VM) ne sont pas sollicitées mais sont remplacées par French Live (avec AVIWEST dans le dos). Pourtant cette société de production facture très cher ses prestations.

Le directeur de franceinfo TV explique que les JRI qui travaillent avec les reporters des franceinfo ont pour vocation première de faire de l'incarnation. Faire de l'incarnation c'est être capable en direct de composer un tableau, faire du « walk and talk ». Le JRI suit le reporter et travaille le cadrage, c'est un travail journalistique. Pendant les directs il ne doit y avoir aucun flou en arrière-plan. Le cadre est aussi important, il donne de l'information. Le directeur constate que ses équipes sont motivées, engagées, elles ont la flamme. Pour les sujets, franceinfo TV puise dans ceux du 13h et du 20h. Le directeur confirme qu'il est effaré de voir les sommes versées tous les jours à French Live pour pouvoir assurer des incarnations. Selon lui, cette situation doit évoluer. Il souhaite avancer sur ce dossier et veut rencontrer les équipes de la VM pour savoir pourquoi elle n'est pas sollicitée.

Le DRH ajoute que les négociations de l'accord collectif sont en cours.

Les RP précisent que la VM c'est deux personnes et le JRI une personne. Sur les 92 JRI de la rédaction nationale, seule une dizaine accepte de travailler régulièrement avec franceinfo TV. Il faut se rendre à l'évidence : travailler avec le TVU pack ou l'Aviwest dans le dos est un frein. La diffusion assurée par un iPhone serait quant à elle sans danger.

- Amplitudes horaires en mission : trop c'est trop !

Au Liban, au Qatar, mais aussi en France, les concurrents qui ont l'inspection du travail sur le dos ont adapté leurs dispositifs : 2 équipes par évènement. Une le matin et une le soir. Quand l'équipe de franceinfo travaille du matin jusqu'au soir les journées de travail de 13 heures sont monnaie courante.

Les représentants du personnel de franceinfo alertent régulièrement sur des organisations de travail qui ne respectent pas les obligations du Code du travail.

À Doha, mais aussi lors de la canicule, sur l'affaire Lyhanna ou sur l'incendie de Fontainebleau, des équipes ont été mobilisées avec des amplitudes horaires importantes et une faible prévisibilité, tandis que les chaînes concurrentes fonctionnaient avec des rotations d'équipes permettant le respect des temps de travail.

Par ailleurs, les sollicitations de dernière minute pour assurer des directs se multiplient, accentuant la pression sur les journalistes dans un contexte de sous-effectif chronique où quelques équipes doivent couvrir simultanément l'actualité nationale et internationale.

Quelles mesures la direction entend-elle prendre pour garantir le respect du droit du travail, améliorer l'organisation des équipes et adapter enfin les effectifs aux besoins opérationnels de franceinfo ?

La direction le reconnaît, il y a des moments où les équipes sont sollicitées trop longuement. La direction doit être très vigilante sur le respect des amplitudes horaires. On fait attention pour que les équipes ne soient pas corvéables, des récupérations peuvent être données (et même doivent en cas de dépassement répété, conformément à l'accord collectif).

Si un chef de tranche demande trop, il faut alerter le nouveau directeur de la rédaction. Il ne faut pas hésiter à lui envoyer un SMS pour dire stop.

DRM

- Forfaits mobiles en zones hostiles

Les équipes de reportage en zones à risque (Ukraine, Liban, etc.) subissent des coupures de forfaits dès le palier atteint, les rendant injoignables. En cas de problème la direction conseille aux équipes d'envoyer un mail à Telmobile. Or il n'est jamais possible de joindre la personne qui assure ce service par téléphone. De plus le service est fermé le week-end.

Comment donc sécuriser les moyens de communication pour les journalistes en mission dangereuse, sans dépendre de solutions improvisées ?

La situation actuelle met en péril la sécurité et l'efficacité des équipes sur le terrain.

La direction confirme que le service Telmobile n'est pas ouvert le weekend. Il existe pour les équipes de reportage le forfait sédentaire (consommation en moyenne 5 Go par mois) et le forfait traveller. À l'étranger il est possible de débloquent des data pour franchir des paliers ; quand on arrive au maximum de ces paliers les équipes restent joignables et peuvent aussi téléphoner. Le blocage concerne les data. L'instabilité de certains pays rend difficile les accords commerciaux avec les opérateurs.

Pour contourner les problèmes rencontrés par les équipes envoyées à l'étranger, la direction conseille l'utilisation d'outils maison.

Avant le départ il faut prendre un router au magasin et on peut faire un hotspot avec le TVU. Il faut rentrer les bons codes sur son téléphone avant, en installant une e-SIM avant le départ.

Free marche très bien en Ukraine. Les équipes peuvent aussi utiliser des puces locales.

Pour remplacer SFR qui va bientôt disparaître, FTV a lancé un appel d'offre.

- Présidentielle : TVU packs et Aviwest sur le dos : qui se soucie de la santé des équipes de reportage ?

Les rédacteurs, JRI et OPS s'inquiètent d'une utilisation intensive et en version « sac à dos » des TVU packs ou autres Aviwest dès la rentrée, pour suivre les candidats à la Présidentielle.

Or les risques liés aux rayonnements qui apparaissent dans le DUERP de la rédaction nationale sont très évasifs : « Etudes et campagnes de mesures dès que nécessaire », « Documentation intranet. », « Conférences d'experts » (sic), et préconise un recours au « service médical si troubles ».

La direction a-t-elle bien évalué les risques liés aux rayonnements ?

- Si oui : Pourquoi évoque-t-elle une « conférence d'experts » en ne citant aucun organisme accrédité COFRAC ?
- Des mesures ont-elles été faites afin de les comparer avec les valeurs limites d'exposition (VLE) et les valeurs déclenchant l'action (VA) du code du travail ?
- Les rayonnements des équipements sont-ils toujours en-dessous de ces valeurs ?

Si non :

- Pourquoi puisque l'évaluation des risques est une obligation légale ?

La direction peut-elle nous donner le détail des mesures ?

Outre ces questions essentielles, la direction peut-elle s'engager à ne pas imposer l'utilisation de ces équipements en version « sac à dos », en particulier si elle n'a pas procédé à l'évaluation des risques ?

La direction de la DRM renvoie les RP vers la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) et la DSQVT (Direction déléguée de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail). Elle confirme qu'à franceinfo TV les JRI tournent souvent avec le TVU pack placé dans un sac à dos, comme le font les journalistes de BFM. Un JRI peut utiliser ce moyen de diffusion pendant 4 à 5 heures pour assurer direct et moovex pour répondre aux exigences de ses chefs soucieux de nourrir l'antenne. La direction estime qu'il n'existe aucune contre-indication du TVU pack ou Aviwest utilisé dans le dos, et qu'il n'y a pas de frein à l'utilisation de ces moyens.

Les RP remarquent que le résultat d'analyse fourni par la direction parle d'un rayonnement du TVU égal à un téléphone portable (sic), ce qui est impossible selon les spécialistes. Le rayonnement d'un TVU équivaut à au moins 6 téléphones portables.

À la CGT, nous avons mené notre enquête, et nous avons bien fait. Alors que la direction de la rédaction nationale nous répète que l'utilisation des TVU pack et Aviwest sur le dos est sans danger, pourquoi des antennes du Réseau France 3 ne sont pas du tout sur la même longueur d'onde ? Concernant les risques liés aux rayonnements, les DUERP précisent :

« Mesures de prévention des moyens humains : Possibilité de refuser selon le contexte d'être exposé aux dangers par l'opérateur. »

Une seule question : Pourquoi les règles de prévention ne sont-elles pas les mêmes partout ?

Soucieux de la santé des salariés, les RP exigent une étude scientifique indépendante sur les conséquences de ces boîtiers de transmission sur la santé de leurs utilisateurs. Il incombe à la direction de protéger tous les salariés de l'entreprise, CDD et CDI.

Plusieurs déclarations d'accident du travail ont été faites ces dernières années, toutes suite à une utilisation intensive et proche de la tête de l'Aviwest.

L'utilisation de ces moyens de transmission ne peut s'effectuer que sur la base du volontariat. Et il est bien entendu qu'aucune mesure ne peut être prise pour écarter du planning un CDD qui refuserait de travailler avec ce matériel sur son dos.

- Montage : des salariés pas tous logés à la même enseigne

Venir travailler au montage la peur au ventre, ça existe. Certains salariés se sentent dans le collimateur, et leur planning ne leur fait pas de cadeau.

Exemple : pourquoi ce sont toujours les mêmes à qui l'on affecte les sujets de début de JT à la dernière minute, des sujets générateurs de stress ?

Pourquoi ce sont toujours les mêmes qui héritent des sujets ingrats du service éco, des sujets certes intéressants mais compliqués à mettre en image ?

Le planning montage serait-il lui aussi gagné par la gestion toxique des équipes ?

La direction tombe des nues. « *Un management toxique au planning montage ? Jamais de la vie. Ça n'existe pas* ». La direction exige des noms. Qui ose se plaindre ? La direction concède que les sujets éco sont certes arides en images, ce qui nécessite un travail de post prod. Mais elle l'assure, parmi l'encadrement au montage il y a 7 adjoints, et ce sont tous des managers de proximité qui sont à l'écoute.

Les RP dénoncent un dialogue de sourds. Les syndicats sont dans leur rôle en faisant remonter les témoignages des salariés en souffrance. Les RP ne sont pas là pour donner des noms à la direction. Les RP ont décidé de suivre ce dossier de très près, pour voir si la répartition de la charge de travail au service montage s'améliore et si chaque salarié est traité avec respect.

- Problèmes techniques récurrents au montage

Que se passe-t-il au service montage ? Des problèmes techniques à répétition mettent en danger l'antenne. Un serveur trop lourd, des sujets qui buguent et qui ne partent pas vers le mixage. Tous les monteurs sont touchés, sans exception. Les équipes veulent des explications claires. De nouveaux investissements sont-ils prévus pour mettre un terme à la politique du système D ?

Autre conséquence de ces ratés : certains monteurs reçoivent des mails de la part de la direction avec demande d'explications, comme s'ils étaient en faute !

La direction l'admet : depuis plusieurs mois les monteurs rencontrent des problématiques de fabrication sur i.fab avec des causes multifactorielles. Parfois au moment de l'envoi des sujets vers le mixage, surgit un problème d'export. Les équipes techniques ont pu déceler différentes causes avec une analyse détaillée des tickets ouverts à chaque panne. Diverses actions sont entreprises. Des travaux sur le réseau process Netfabb, des switches informatiques (commutateurs réseaux) changés. Il a aussi été fait un travail d'audit, ce qui a permis d'optimiser les temps de calcul de certains effets. Des stations de montage Mac ont été renouvelées. Un suivi est mis en place avec les équipes de l'info et de l'ingénierie qui sont mobilisées. Un expert d'Adobe est venu passer 3 jours pendant la semaine du 6 juillet pour faire un rapport qu'on attend toujours. Mais ça ne résout pas l'ensemble des problématiques.

La direction de la DRM cherche encore quelles en sont les causes, car les monteurs continuent d'avoir le problème sur l'envoi des sujets vers le mixage. Une salle de montage est dorénavant dédiée à un technicien qui reste pendant tout le JT pour intervenir plus rapidement, pour aider le monteur à trouver le contournement. Souvent il intervient quand il faut envoyer le sujet vers le mixage.

Les monteurs reçoivent des communications de leur encadrement ou de leurs responsables qui les informent des nouvelles procédures pour éviter les problèmes de fabrication. Des notes sont affichées dans les salles de montage qui rappellent les bonnes pratiques. En cas de problème de fabrication, l'encadrement demande au monteur de fournir un compte rendu détaillé. Cela permet à l'ingénierie d'analyser les bugs.

Les RP s'inquiètent de cette myriade de problèmes techniques au sein d'un système absolument pas stabilisé.

La direction assure que le système est stabilisé, car les équipes arrivent à faire des JT tous les jours pour le 13h, le 20h, France 3 Paris Ile-de-France et l'Outre-Mer. Elle a une

petite idée concernant le déclenchement de tous ces problèmes : la mise à jour d'Adobe sur la version 2025 a rendu le système de fabrication instable.

Les RP remarquent que ces problèmes sont sources de stress pour les monteurs. La direction ne doit pas en profiter pour incriminer certains monteurs.

Ressources humaines

- Recrutement de 3 journalistes CDD à la rédaction nationale

Nous demandons un point chiffré sur les départs en retraite en 2025 et au premier semestre 2026. Ces salariés sont-ils remplacés ? La règle d'un remplacement sur deux départs est-elle toujours appliquée ? La rédaction voit ses effectifs fondre sans réduction des tâches. Or nous avons la chance d'avoir six journalistes CDD qui cumulent 4 à 7 ans d'ancienneté. On a appris que 3 d'entre eux vont obtenir un CDI, quid des autres ? À quelle échéance la direction compte-t-elle les intégrer ?

Le DRH explique que le solde depuis le début de l'année 2026 à la direction de l'information est de 19 sorties et 12 entrées, tous métiers confondus. La rédaction nationale a obtenu l'autorisation du DRH entreprise de recruter 3 journalistes qui travaillaient depuis plusieurs années en CDD. C'est une grande satisfaction. Une au service JRI, une au service économie, et une à la culture. La direction affirme avoir choisi les 3 qui ont le plus de jours de collaboration : entre 1 000 et 1 850 jours d'ancienneté. Quant aux 3 autres CDD, ils sont reconduits pour une saison supplémentaire.

Le DRH précise que l'info est la seule direction en dépassement d'ETP (équivalent temps plein) par rapport aux notifications budgétaires. Mais il va falloir respecter la règle : on remplace un départ sur deux.

Les RP se réjouissent de ces 3 recrutements. Ils déplorent cependant que certains CDD présents dans la rédaction depuis juillet 2019 ne puissent pas bénéficier comme leurs camarades d'un poste en CDI. Sept ans plus tard ils doivent se contenter d'un CDD, c'est un coup dur même s'ils ont toujours du travail (au moins pour le moment).

- Signalements : badges désactivés et comptes fermés

Des CDD à la journée ou à la semaine se retrouvent bloqués à l'entrée de FTV, sans compte informatique, etc. Pour les matinaliers, notamment DRM infographie, ils n'arrivent pas à se connecter à leur compte informatique.

Des CDD longs sont également concernés par des blocages intempestifs. Quelques CDI seraient aussi concernés.

Une quarantaine de cas en tout remontés depuis le 29 juin, et cela continue...

Cela se traduit par une surcharge de travail pour la Planif, premier relais des personnels surpris et mécontents, qu'elle n'est pas en mesure de gérer en cette période de congés (effectif réduit de moitié).

Quelles sont les raisons factuelles de cette nouvelle politique d'accès (badge, compte informatique, cantine, parking, accès zéro) ? Quelle est la solution proposée par la direction ?

Selon la direction, le service informatique a analysé 824 comptes. Certains ont été prolongés. Concernant les incidents pour des CDD avec des contrats en cours ou des CDI, six incidents ont été identifiés pour lesquels une analyse est effectuée.

Pour les accès aux bâtiments, la Direction de la sécurité et de la sûreté a indiqué que la direction souhaitait limiter l'accès au niveau zéro dans le cadre de l'installation cet été de franceinfo TV à ce niveau pour assurer une continuité d'activité, tout en prenant en compte un accroissement des risques liés au contexte géopolitique et aux échéances électorales.

Pour le parking l'accès est limité selon le règlement intérieur qui fixe les modalités. Certains propriétaires de voitures et de motos ventouses ont été invités à retirer leurs véhicules pour éviter l'envoi à la fourrière.

En cas de besoin vous pouvez contacter vos élu.es Représentants de proximité

Famille Information et Sports	<u>Cécile LARONCE</u> (Titulaire)
Famille Production, Fabrication et Technologie	<u>Arnaud HUDELOT</u> (Titulaire) <u>Florent LE RESTE</u> (Suppléant)
Famille Communication, Marketing et Études	<u>Isabelle YAYA-HECK</u> (Titulaire) <u>Isabelle BILLET</u> (Titulaire) <u>Pascal VOISIN</u> (Suppléant)
Famille Gestion d'entreprise et IMG	<u>Alexis DU RETAIL</u> (Titulaire) <u>Karine BRAHIM</u> (Suppléante)
Vaise (FTR)	<u>Véronique DALMAZ-NICOLAS</u> (Suppléante)

Paris, le 22 juillet 2026